

Circulaire – Activités pédagogiques complémentaires 2013/2014

La semaine scolaire a été réorganisée en septembre 2008 (passage de 27 à 24 heures de cours) et mise en place de l'aide personnalisée (soutien).

Septembre 2013 voit l'apparition de nouvelles modalités liées à la réforme des rythmes scolaires.

Le soutien devient l'**APC (activités pédagogiques complémentaires)**.

La configuration géographique, les horaires spécifiques, les servitudes de transport et de garderie de l'école St Etienne, nous ont conduits à élaborer des propositions distinctes de l'école JDA Gex pour l'APC. Un seul atelier d'APC sera proposé par semaine.

Les ateliers d'APC commenceront à compter du **mardi 8 octobre**. Chaque enseignant du primaire prendra ses élèves qui nécessitent un soutien ou un complément pédagogique dans les créneaux horaires suivants :

Créneaux ateliers APC ST Etienne

Classe	Créneaux et lieux retenus
CP A	Mardi soir de 16h45 à 17h30 sur le site de Vézenex en classe de CE2C Transfert par le bus de 16h30 => Garderie possible après APC.
CE1 C	Mardi matin de 8h00 à 8h45 en classe de CE1 C Villard
CE2 C	Jeudi soir de 16h30 à 17h15 en classe de CE2C Vézenex
CM1C	Jeudi soir de 16h30 à 17h15 en salle des profs Vézenex

L'APC s'adresse prioritairement aux enfants en difficultés passagères. Le regroupement d'adaptation continue son action auprès des enfants nécessitant des prises en charge plus spécifiques. Certains enfants peuvent se voir proposer les deux interventions.

Si l'enseignant exprime le besoin d'APC pour votre enfant, il vous adresse une proposition de prise en charge auparavant, afin que vous puissiez vous organiser.

Cette prise en charge pourra être ponctuelle (1 ou 2 séances) ou plus durable (période de vacances à vacances) suivant les besoins.

Toute l'équipe enseignante compte sur votre collaboration dans cette organisation.

J-G DANO, le directeur

